

5 juillet 2017

CNR ET LA COMMUNE DE VIVIERS PARTENAIRES POUR LA REHABILITATION DU PORT DE PLAISANCE DE VIVIERS

Michel Ribert, Délégué territorial de CNR à Valence, et Christian Lavis, Maire de Viviers, ont signé ce jour le partenariat pour la réhabilitation du port de plaisance de Viviers. Inscrit aux Missions d'Intérêt Général de CNR, ce projet s'intègre dans le programme global de territoire du Vieux Rhône de Montélimar. Il va contribuer à renforcer la dynamique de développement touristique du fleuve et de la commune. Les travaux de réhabilitation du port de Viviers ont débuté en mai 2017 et devraient s'achever en mars 2018,

Situé en rive droite du Rhône, en Ardèche, à l'aval de la centrale hydroélectrique de Châteauneuf du Rhône, le port de Viviers comprend une halte fluviale et un port de plaisance. Inauguré en 2000, et déjà doté d'un ensemble de services pour accueillir les touristes (guides pour la visite du bourg, guinguette, canoë, aviron...) il est aujourd'hui la première infrastructure de plaisance en rive droite du fleuve, et le deuxième appontement pour bateaux de croisière de la vallée du Rhône (après Avignon), avec environ 700 escales de bateaux chaque année.

Un port redynamisé pour la valorisation touristique du territoire

Afin d'optimiser l'attractivité de son territoire, véritable porte d'entrée sur l'Ardèche méridionale, et de stimuler la plaisance de passage et les activités nautiques, la commune de Viviers a initié en 2012 un projet de réhabilitation de son port de plaisance. L'objectif du projet est d'optimiser la disposition des pontons et augmenter de 20 % la capacité d'accueil des bateaux de plaisance, actuellement de 40 bateaux. Il comprend :

- Une adaptation de la profondeur du bassin du port, pour permettre l'accueil de voiliers
- la modification de la disposition des pontons,
- la création de 4 nouveaux pontons, dont 1 dédié à l'aviron et au canoë.

Un projet partenarial

Ce programme de réhabilitation s'inscrit dans le prolongement du projet de territoire du vieux Rhône de Montélimar, élaboré en 2012 par les communes d'Ancône, Châteauneuf du Rhône, Le Teil, Montélimar, Rochemaure et Viviers.

Pour mener à bien son projet, la commune de Viviers a sollicité le soutien technique et financier de CNR, ainsi que de la communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA).

Les travaux d'aménagement portent principalement sur l'installation des nouveaux pontons et la mise à niveau bathymétrique du port. Ils ont débuté en mai cette année et se dérouleront jusqu'en mars 2018

Le budget prévisionnel du programme de réhabilitation s'élève à près de 400 K€, CNR y contribuant à hauteur de 150 K€

CNR, acteur du tourisme fluvial rhodanien

Au travers de ses **Missions d'Intérêt Général**, CNR, concessionnaire du Rhône, s'engage volontairement depuis plus de 10 ans en faveur de la communauté rhodanienne, au-delà de ses missions historiques en tant que gestionnaire du fleuve. Les projets, issus d'une concertation menée avec les collectivités locales, les usagers du fleuve et les populations riveraines, s'inscrivent dans une vision de développement économique et de création de valeur pour les territoires mais aussi de transmission aux générations futures d'un fleuve vivant.

CONTACTS PRESSE

Siège CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction territoriale Rhône – Isère CNR : Michel Ribert : 06 10 86 87 50 / m.ribert@cnr.tm.fr

Commune de Viviers : Emeline Edmont : 04 75 49 86 10 / e.edmont@mairie-viviers.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



Engagée en faveur du tourisme fluvial, CNR crée ou participe à la réalisation de nombreuses infrastructures adaptées aux besoins des croisiéristes et plaisanciers.

En partenariat avec les collectivités territoriales et VNF, CNR développe de nouvelles infrastructures d'accostage pour les paquebots sur le bas Rhône qui accueillent des touristes toujours plus nombreux (en 2016, plus de 200 000 croisiéristes ont découvert le Rhône au fil de l'eau à bord de 26 paquebots fluviaux).

Entre 2004 et 2014 CNR a ainsi créé sur sa concession 8 appontements pour bateaux à passagers et en a modernisé 6, pour un investissement total de 6 M€.

Dans le cadre son 3^e plan de Missions d'Intérêt Général (2014-2018), CNR investit 38 M€ pour la réalisation de postes d'accostage spécifiques pour les bateaux de croisière et étudier les aménagements d'écluse de plaisance.

Commune de Viviers

Viviers est un bourg de 3850 habitants qui est le premier pôle d'attractivité touristique de bord de fleuve situé à mi-chemin entre deux sites réputés que sont Tournon et Avignon distants de 150 km.

Capitale historique du Vivarais auquel elle a donné son nom, Viviers veille fièrement sur le défilé du Rhône, du haut de son piton rocheux où trône sa cathédrale.

L'important patrimoine architectural de Viviers témoigne d'une importante activité religieuse et commerciale dans la cité dès le III^e siècle.

Située sur un grand axe de circulation nord-sud, porte d'entrée vers les Gorges de l'Ardèche et les Cévennes, centre géographique d'un circuit de visites patrimoniales, Viviers se donne les moyens d'un rayonnement culturel.

La ville profite des atouts de la Vallée du Rhône, du point de vue routier, autoroutier, fluvial ou ferroviaire.

Viviers également :

- Constitue un point d'entrée incontournable pour se rendre à la grotte Chauvet aux 400 000 visiteurs annuels
- Accueille le deuxième appontement pour bateaux de croisière de la vallée du Rhône en réalisant un nombre de touchées proche de celui d'Avignon
- Est traversée par ViaRhôna, vélo-route de 800 km du Lac Léman à la Méditerranée.

CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2003 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 600 actions ont déjà été menées depuis 2003 pour près de 400 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

CONTACTS PRESSE

Siège CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction territoriale Rhône – Isère CNR : Michel Ribert : 06 10 86 87 50 / m.ribert@cnr.tm.fr

Commune de Viviers : Emeline Edmont : 04 75 49 86 10 / e.edmont@mairie-viviers.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.fr